

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

L'**UISPFO PACA Corse** se réjouit de la tenue de ce CTI. En effet, ces derniers se sont fait rare cette année, pourtant riche en événements pour notre région. Au vu de l'ordre du jour, nous espérons obtenir des réponses concrètes sur les prochaines ouvertures d'établissements, sur la mise en œuvre des PREJ et EJV, et pouvoir renseigner nos camarades qui, sur le terrain, souffrent du manque d'information.

En matière de conditions de travail, l'organisation est primordiale. Pour l'**UISPFO PACA Corse** c'est à l'outil, au service et aux rythmes de travail de s'adapter aux contraintes biologiques de l'humain et non l'inverse. Nous sommes ainsi surpris que les changements de service, sur le CD de Salon, le CP de Toulon ainsi que la création du service de la MA de Draguignan, remettent en cause la comptabilisation des pauses méridiennes pour lesquelles les conditions qui ont prévalu à leur reconnaissance n'ont nullement changées. En effet ces établissements n'ont pas connu d'abondement en personnels (bien au contraire), les amplitudes d'ouverture des services n'ont pas été modifiées et de plus les agents sont placés en longues journées. On peut donc légitimement s'interroger sur l'objectif de l'administration :

Est-ce le bien-être des agents ou simplement une vision purement comptable visant à la réduction des coûts ?

Pour l'**UISP FO PACA Corse** il est temps d'arrêter de penser comme des comptables, nous parlons d'humains et de sécurité. Si l'on veut effectivement parler de coût alors parlons des salaires et d'une nécessaire réforme indemnitaire juste et équitable pour tous les corps et tous les grades. Parlons de la prise en charge sur toute la durée de la scolarité des repas des élèves à l'ENAP. Voilà des vraies mesures qui rendraient à notre profession l'attractivité qui lui fait tant défaut aujourd'hui, seule solution pérenne pour parvenir à recruter des agents et couvrir enfin les trop nombreux postes vacants sur l'ensemble de nos structures.

Aujourd'hui en matière de sécurité nous nourrissons de légitimes inquiétudes. Outre le fait que les agressions violentes augmentent sans cesse on nous impose d'ouvrir deux établissements avec des effectifs incomplets : Draguignan et Aix II. Cela atteste, une fois de plus, d'une gestion administrative à court terme. Au lieu d'essayer d'anticiper les problèmes on préfère tenter d'y répondre... lorsqu'il est déjà trop tard. Mais qu'importe... ceux qui prennent les décisions n'auront pas à en subir les conséquences... pas eux. En revanche, ceux qui les subiront ce sont les surveillants, ceux pour lesquels on chipote pour la prise en compte de la pause méridienne, ceux auxquels on demande toujours plus avec toujours moins de moyens, ceux pour lesquels on n'hésite pas à enclencher des procédures disciplinaires pas toujours légitimes ni justifiées, ceux qu'on n'hésite pas à clouer au pilori dès qu'une erreur est commise, ceux qu'on oublie trop fréquemment de remercier et de récompenser lorsqu'ils accomplissent leurs missions dans des situations fortement dégradées, ceux qui doivent accepter de prendre des coups mais doivent se justifier si par malheur, en faisant respecter la Loi ou en se défendant, blessent leur agresseur, ceux qui, selon le récent rapport annuel sur l'état de la fonction publique, **travaillent en moyenne 10h30 par jour alors que cette moyenne est de 8h pour la fonction publique et de 7,9 heures pour le privé.**

Il est grand temps que notre Ministère prenne en considération la souffrance de ses agents, et qu'une réforme statutaire de grande ampleur leur redonne l'autorité qu'ils n'auraient jamais du perdre.

Force doit rester à la Loi, stop au laxisme, aux insultes et aux agressions !

Nous savons, monsieur le Président, que cela n'est pas de votre ressort mais vous pouvez et devez faire connaître à la DAP le malaise des agents de la PACA ainsi que les revendications que l'**UISPFO PACA Corse** exige :

- **Une VRAIE réforme statutaire et indemnitaire pour TOUS afin de redonner de l'attractivité à nos métiers**
- **Une revalorisation de la grille indiciaire avec passage automatique du grade de surveillant au grade de brigadier, ainsi que pour les 1ers surveillants au grade de major**
- **La mise en œuvre d'une prime de fidélisation, dont le principe est d'ailleurs déjà acquis dans le relevé de conclusions de décembre 2015**
- **Une réforme statutaire redonnant autorité et pouvoir aux agents.**